Compte-rendu du Comité directeur
du 28 novembre 2020

1. Présence

Le Comité Directeur se tient à 09h00 et utilise la visioconférence avec l'ensemble de ses membres.

Sont connectés, M. HATOT Stéphane président sortant, Mme DUHEM Leila, Mme LESELLIER Christine, M. de PUYTORAC Xavier (doyen du comité), Mme VEDEL Charlotte, M. DUFOUR Gregory, M. LOGELIN Daniel, Mme ZUCCA Anissa, M. HUCHET Marc-Olivier, Mme BAVOIL Prescillia, Mme FERAUD Nathalie, Mme HUCHET Isabelle, M. LIAGRE Jean-Léon, Mme BRETON Gwénaëlle, DECONINCK Erik, M. LACROIX Christian, M. PRADINES Aymeric et M. FAUCHER Laurent.

Membres invités : M. Fabrice MAGRIN Directeur Technique National, Mme Mylène COBRAIVILLE en charge de l'administration et de la communication de la fédération.

Membre excusé : Mme DUNBAVAND Annabelle (médecin),

2. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Mot du président sortant de la FFForce,
- Présentation des membres du comité directeur,
- Élection du Président (doyen du comité directeur),
- Élection des membres du Bureau Directeur (Président élu),
- Validation des commissions sportives (Président élu),
- Mise en place des commissions statutaires et non statutaires (Président élu),
- Agenda 2021 (Président élu),
- Prix des engagements des athlètes pour les finales France (président de la CSNFA),
- Intervention du président de la CSNFA,
- Intervention du président de la CSNCCP,
- Intervention du président de la CSNBFS,
- Intervention du président de la CSNK,
- Perspectives 2020-2024 (Président élu),
- questions diverses.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

3. Mot du président sortant de la FFForce

Le président sortant souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres élus de ce nouveau comité directeur pour cette première réunion post-élective.

Le président rappelle les conditions (quorum, nombre de voix…) de réalisation de l'élection dont les résultats ont été publiés par la commission de surveillance des opérations électorale.

Le président fait un point sur la situation de la fédération au regard de la crise COVID. La situation financière de la fédération reste stable et les différents fonds étatiques de solidarité mis en place par le gouvernement devront permettre de compenser l'absence de produits (licences et compétitions) pour l'année 2020 voire 2021. Concernant les activités sportives, l'ouverture des salles devrait être autorisée en janvier 2021 selon un calendrier qui sera communiqué par le gouvernement dans les prochaines semaines. Pour autant, les conditions de tenue de compétitions ne sont pas encore connues à ce jour.

Il est ensuite précisé le déroulement de la réunion du comité et les attendus.

4. Présentation des membres

Un tour de table est réalisé ou chacun des membres prend la parole pour faire une brève présentation personnelle et de ses activités au sein de la fédération.

2. Élection du Président de la FFForce

Conformément à l'article 19 des statuts de la fédération il est procédé à l'élection du président par le comité directeur.

Le doyen du comité directeur, M. Xavier DE PUYTORAC procède à cette élection.

Il est fait appel à candidature, un seul candidat se déclare, M Stéphane HATOT.

M Stéphane HATOT élu Président de la fédération à l'unanimité

5. Élection des membres du Bureau Directeur

Conformément à l'article 23 des statuts de la fédération il est procédé à l'élection des vice-présidents et des membres du bureau directeur.

Le président élu fait appel à candidature puis propose les membres suivants :

- Premier vice-président en charge de la CSNFA : M. DE PUYTORAC Xavier

Elu à l'unanimité

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

- Vice-président en charge de la CSNCCP : M. LACROIX Christian

Elu à l'unanimité

- Vice-président en charge de la CSNBFS M. PRADINES Aymeric

Elu à l'unanimité

- Vice-président en charge de la CSNK M. FAUCHET Laurent

Elu à l'unanimité

- Secrétaire général de la FFForce : M. LOGELIN Daniel

Elu à l'unanimité

- Trésorier de la FFForce : M. DUFOUR Grégory

Elu à l'unanimité

- Secrétaire général adjoint de la FFForce : Mme LESSELIER Christine

Elu à l'unanimité

- Trésorier adjoint de la FFForce : Mme DUHEM Leila

Elu à l'unanimité

6. Validation des commissions sportives

Conformément à l'article 107 du règlement intérieur, chaque vice-président choisit les différents membres de leur commission sportive (listes en annexe).

Le président rappelle le périmètre et le rôle des commissions sportives ainsi que l'action du comité directeur en terme de validation des actions proposées par ces dernières (implantation des finales, règlement..).

Il est ensuite procédé au vote pour chaque commission.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

- CSN de Force Athlétique :

Le comité valide à l'unanimité la commission.

- CSN de Culturisme :

Le comité valide à l'unanimité la commission.

- CSN de Bras de Fer Sportif :

Le comité valide à l'unanimité la commission.

- CSN de Kettlebell :

Le comité valide à l'unanimité la commission.

8. Mise en place des commissions statutaires et non statutaires

Conformément au titre VI des statuts de la fédération, sont mis en place des commissions statutaires et non statutaires.

L'appel à candidature ayant été réalisé, le président présente les différentes commissions et les candidats à leur présidence.

Sont nommés les présidents suivants :

Commissions statutaires

- Commission de formation : M. LACROIX Christian,
- Commission médicale : *Sera défini ultérieurement*,
- Commission d'arbitrage : M. NICOLEAU Dominique,
- Commission de discipline de première instance : M. HUCHET Marc,
- Commission de discipline d'appel : M. BRILANTI DERIEN Théo,

Commissions non statutaires

- Commission de la communication : Mme COBRAIVILLE Mylène,
- Commission féminine : Mme BRETON Gwénaëlle,
- Commission jeune, sport scolaire et universitaire : Mme VEDEL Charlotte,
- Commission master : Mme FERAUD Nathalie,
- Commission juridique : M. HUCHET Marc-olivier,
- Commission des athlètes : Mme BAVOIL Prescillia,
- Commission d'éthique et de déontologie : M. HUCHET Marc.

Chaque président de commission proposera pour le prochain comité directeur l'ensemble de ses membres.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

9. Agenda 2021

Le principe est de réalisé une réunion du comité directeur par trimestre et une réunion du Bureau Directeur à une fréquence de 5 à 6 semaines.

Réunions du comité directeur
Réunion du comité directeur le 20 mars 2021.
Réunion du comité directeur le 12 juin 2021.
Réunion du comité directeur le 18 septembre 2021.
Réunion du comité directeur le 18 décembre 2021.

Réunions du bureau directeur.
Réunion du bureau directeur le 05 janvier 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 16 février 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 16 mars 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 13 avril 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 18 mai 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 08 juin 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 13 juillet 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 14 septembre 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 19 octobre 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 16 novembre 2021 à 18h00.
Réunion du bureau directeur le 14 décembre 2021 à 18h00.

L'AG ordinaire est prévue le 10 avril 2021 et se tiendra en présentielle et en distancielle.

10. Prix d'engagement des athlètes pour les finales France

Question de fond sur le prix de l'engagement aux finales France et son homogénéité en fonction de la discipline pratiquée.

Le 1er vice-président présente la procédure et les critères (implication des clubs dans l'organisation, la formation…) qui régissent le prix des finales France FA, PL, DC et BP. Il s'ensuit une discussion ou les présidents de commission présentent leurs contraintes et impératifs et certains membres du comité leur point de vue sous le prisme de leur expérience de compétiteur ou d'organisateur.

Compte-tenu de la crise actuelle et des difficultés financières auxquelles font face les clubs, le président de la fédération propose que pour la saison actuelle la tarification reste dissociée entre les disciplines délégataires et les autres disciplines.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition.

Pour les disciplines délégataires il est proposé un montant unique de 50€ qui s'appliquera à toutes les finales France qu'ils organiseront.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Pour les disciplines non délégataires plusieurs tarifs sont proposés 25€, 30€ et 35€. Le comité vote sur les trois propositions qui recueillent respectivement : 3 voies pour 25€, 12 voies pour 30€ et 1 voie pour 35€.

La proposition de tarification à 30€ est validée.

Par ailleurs, les disciplines non délégataires devront préparer leurs critères propres en s'inspirant de ce qui est pratiqué par la CSNFA.

11. Intervention du président de la CSNFA

Le président de la CSNFA présente ses principales activités à moyen et long terme :

- Objectif d'organisation d'une compétition internationale par an,
- Organisation des finales France dans toutes les ligues et revisite de la convention Ligue-Fédération,
- Organisation des compétitions régionales à faire évoluer en fonction du retour d'expérience de la crise sanitaire actuelle,
- Evolution des minimas en fonction du niveau général.

12. Intervention du président de la CSNCCP

Le président de la CSNCCP présente ses principales activités à moyen et long terme :

- Continuer la restructuration du Culturisme (règlement, arbitrage…),
- Continuer les actions juridiques contre les autres « fédérations »,
- Appuyer le développement de la fédération internationale de Culturisme en s'appuyant entre autre sur le réseau "force",
- Densifier et faire connaitre le Titre à Finalité Professionnelle, le Functional Training

13. Intervention du président de la CSNBFS

Le président de la CSNCCP présente ses principales activités à moyen et long terme :

- Assurer une meilleure visibilité médiatique du BFS,
- Développer les clubs et les compétitions dans tout le territoire,
- Organiser un championnat international sous forme de grand prix annuel dès 2021,
- Faire connaitre, structurer et organiser des compétitions de Strict Curl.

14. Intervention du président de la CSNK

Le président de la CSNK présente ses principales activités. A long terme l'objectif est d'augmenter le nombre de licenciés adeptes de l'approche «russe» de l'agrès. Cette approche a pour but de développer la résistance physique et mentale à l'effort.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014

Cela passe par une série d'actions à moyen terme :

- Sensibiliser les présidents de club, les propriétaires de salles de sport à la rentabilité de l'activité,
- Sensibiliser les sportifs aux multiples intérêts de la pratique; les motiver dans leur progression à travers des compétitions "club",
- Former les entraîneurs à l'approche «russe», les doter d'une "boîte à outils" pour concevoir les séances d'entraînement,
- Organiser une compétition internationale en 2022 pour améliorer la visibilité médiatique.

15. Perspectives 2020-2024

Le président revient rapidement sur les perspectives de la fédération en précisant que la mandature doit permettre de « réinventer » notre fédération pour mieux répondre aux évolutions tant dans les disciplines pratiquées que dans leur pratique. Dans ce cadre, l'organisation des compétitions en région sera un chantier majeur afin de gagner en visibilité et en dynamisme.

16. Questions diverses

Reprises des activités pour le BFS

A ce jour seul l'ouverture des salles est confirmée selon le calendrier qui sera diffusé par le gouvernement. Il n'y a pas de date consolidée pour les sports de combat. Le DTN doit participer à une Visio mardi 01 décembre qui pourrait donner de nouveaux éléments sur ce sujet.

Sports accessibles aux personnes en situation de handicap

Le président rappelle que l'ensemble des disciplines de la FFForce doivent être adaptées afin de permettre leur accessibilité aux personnes en situation de handicap. Il est donc demandé à chaque président de commission de préparer un règlement dans ce sens.

Autres

Anissa ZUCCA propose d'organiser un festival type « Silent Worker Meet » sous l'égide de la fédération à Lyon ou Bordeaux à l'automne 2021 (date à consolider).

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 13h00.

Stéphane HATOT
Président de la FFForce

Daniel LOGELIN
Secrétaire général de la FFForce

ANNEXE 1

Liste des commissions sportives

Commission Sportive Nationale de Force Athlétique (CSNFA)
Xavier de PUYTORAC (Président)
Nathalie FERAUD
Dominique NICOLAUD
Christine LESELLIER
Jean-François MARTINS
Anissa ZUCCA
Bernard NOHALES
Catherine GARINIE
Clara PAYRAUD
André PEETERS (membre coopté)

Commission Sportive Nationale de Culturisme et Culture Physique (CSNCCP)
Christian LACROIX (Président)
Jean-Luc LEGRAND (Référent Culturisme)
Bertrand COUVERCELLE (Référent Functional Training)
Catherine ROUSSE
Danye DE CHAVIGNY

Commission Sportive Nationale de Bras de Fer Sportif (CSNBFS)
Aymeric PRADINES(Président)
Akhmed AKMURZAYEV
Raphael BLIN
Sylvain SEGURA
Bastien CERVELLI
Thor BOUTET
Arnaud PRADINES
Mickael GROMAND
Jean-François GOMMIER

Commission Sportive Nationale de Kettlebell (CSNK)
Laurent FAUCHER (Président)
Élisabeth CAYREL (Secrétaire)
Elena TCHEKANOVA
Pascal DELENTE
Frank PASTOR
Grégory SOUQUET

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FORCE
12 impasse Boutron - 75010 Paris
contact@ffforce.fr
Tél : 01 76 24 88 08
Siret : 812 876 407 00014